

Questions orales

M. Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement, je sympathise avec le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan). Nul doute que des députés occupant les banquettes de l'arrière ont des questions importantes à poser et ils voudraient avoir plus de temps pour le faire. Je tiens à rappeler ce qui est souvent mentionné à la Chambre mais ne semble pas éveiller beaucoup l'attention, c'est que des ministériels aimeraient également poser des questions mais ne semblent pas avoir la chance de le faire durant la période des questions.

Une voix: Parlez-en en caucus.

M. Stewart (Cochrane): Certains députés seraient d'avis que, puisque nous sommes du côté du pouvoir, nous devons acquiescer à tout ce que le gouvernement propose. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il peut arriver que certains parmi nous entretiennent des réserves au sujet des décisions du cabinet et, nous trouvant à l'arrière-plan, nous voulons en être informés.

Une voix: Demandez en caucus.

M. Stewart (Cochrane): Nous avons donc le droit, à titre de député et de ministériels, de poser ces questions à la Chambre.

Il y a autre chose qu'on ne comprend pas très bien. En plus des nombreux partis d'opposition à la Chambre, nous devons faire face à une opposition plus aguerrie et puissante au pays, c'est-à-dire la presse. Les députés libéraux d'arrière-ban ont autant le droit de prendre la parole à la Chambre pour poser des questions et exprimer leurs opinions devant les journalistes que les députés d'arrière-ban des autres partis.

Des voix: Bravo!

M. Stewart (Cochrane): Il me semble qu'on devrait modifier la procédure actuelle afin que les députés ministériels d'arrière-ban puissent faire valoir leurs opinions de la même façon que ceux de l'autre côté de la Chambre. Je fais bon accueil aux paroles du chef de l'opposition (M. Stanfield) selon lesquelles il en parlera aux siens, si notre leader à la Chambre en fait autant pour nous. Plusieurs questions posées à la Chambre, certes, ne sont pas nécessairement d'intérêt national. Étant tous des hommes politiques, nous voulons qu'on parle de nous dans nos circonscriptions. D'autre part, une question au sujet d'un pont enjambant une rivière dans une circonscription n'atteint pas une importance nationale. On pose plusieurs questions de ce genre au cours du temps alloué aux questions. Je rappelle aux députés que si nous nous préoccupions de problèmes d'envergure nationale à la Chambre, nous pourrions peut-être résoudre une partie de nos difficultés.

Des voix: Bravo!

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, vous n'êtes pas sans savoir que, pour la troisième fois depuis une semaine, on a invoqué le Règlement à propos de la période des questions à la fin de cette dernière. Cela non seulement démontre que nombre de députés n'ont pas eu l'occasion de poser des questions, mais témoigne de l'ampleur du problème. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit, mais j'ajouterai ceci: lorsque la limite de 40 minutes a été établie au cours de la législature précédente, la compo-

sition de la Chambre n'était pas la même qu'aujourd'hui. Bien que nous ayons tenté de formuler des règles qui puissent s'appliquer à plus d'une législature, les règles établies alors ont fait, dans une certaine mesure, l'objet de vives controverses. Ces règles correspondaient au fait qu'il y avait plus de 150 députés du côté du gouvernement et un peu plus de 100 dans l'opposition. C'est le contraire qui est vrai aujourd'hui. Il y a un peu plus de 100 députés du côté du gouvernement et plus de 150 dans l'opposition. Si tous les députés doivent être autorisés à poser leurs questions, les règles régissant la période des questions devront être révisées. Nous pourrions tout simplement prolonger de moitié la période des questions, compte tenu du nombre des députés qui sont maintenant dans l'opposition.

Je proposerai une autre solution pratique. Le leader du gouvernement à la Chambre, étant donné la contrariété exprimée par les députés pourrait convoquer le comité permanent de la procédure, peut-être du consentement unanime de la Chambre. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait présenter une motion, aujourd'hui même ou demain, saisissant immédiatement le comité de cette question importante. J'estime la question importante, étant donné le caractère de la législature actuelle, et on ne devrait pas la laisser traîner pendant des semaines. Je recommande instamment au leader du gouvernement à la Chambre de présenter une motion directe de convocation du comité permanent de la procédure pour le début de la semaine prochaine, par exemple, pour étudier le problème et présenter un rapport intérimaire au sujet des mesures qu'on peut prendre à cet égard.

Je sais bien qu'en traitant cette question, soulevée en premier lieu par le député de Gander-Twillingate, nous touchons à quelque chose qui dépasse la compétence de Votre Honneur. Néanmoins, j'estime qu'il serait important pour nous d'entendre l'opinion de Votre Honneur afin que les députés, par le truchement de ce comité, puissent résoudre cette question épineuse.

• (1550)

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, je voudrais discuter de quelques points dont il n'a pas été question au cours du débat. Bon nombre de députés peuvent avoir un sentiment d'urgence, étant donné la situation minoritaire. Dans des conditions normales, ce sentiment pourrait être moins accentué, c'est à dire si l'on prévoyait pour cette législature une durée de quatre ou cinq ans. Les députés pourraient alors attendre qu'on leur donne la parole et la chose serait moins urgente.

Un autre point que j'ai soulevé hier a trait aux questions qu'on pose et dont on prend note. On pourrait peut-être réserver quelques minutes, soit avant ou après la période des questions, pour répondre exclusivement aux questions dont on a pris note. Ainsi, un député qui depuis deux semaines se lève constamment comme un polichinelle ne serait pas obligé de répéter sa question. Il incombe au ministre de tenir un engagement pris envers la Chambre et le pays. La presse n'est pas seule à lire le hansard. On le lit dans tout le pays. Il y a des gens qui attendent ces réponses. Il ne sera peut-être pas nécessaire de prévoir cette période supplémentaire de quelques minutes, chaque fois.